



Projet de Jumelage

Appui à la protection des ressources en eau et au contrôle du domaine public hydraulique

Période de mise en œuvre

36 mois (Janvier 2019-Décembre 2021)

Secteur

Agriculture et pêche

Budget

1 500 000 EUR (4 950 000 TND)

H/J Expertise

688

Partenaires

Belgique- Société Wallonne des Eaux (SWDE)

France- Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire / Direction de l'Eau et de la Biodiversité

Chefs de projet

M. Marc CLOSSET, Responsable du service gestion des ressources en eau à la SWDE

M. Patrick WEINGERTNER, Directeur Régional à l'Agence française pour la Biodiversité

CRJ (Conseiller résidente de Jumelage)

M. Didier CADELLI, SWDE

Administration bénéficiaire

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche

Chef de projet

M. Hassen Lotfi FRIGUI, Directeur Général des Ressources en Eau (DGRE)

Homologue du CRJ

M. Mohamed Lotfi NACEF, Directeur du Bureau de l'Inventaire et de Recherche Hydraulique (BIRH)

Objectif général

Contribuer à l'application du code des eaux tunisien et à l'amélioration des approches stratégiques et des modalités d'intervention du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche (MARHP) pour assurer efficacement la coordination des fonctions régaliennes de l'Etat en matière de police de l'eau afin d'éviter la destruction, la dégradation, la disparition irréversible des ressources en eau et garantir la survie de la population tunisienne.

Objectif spécifique

Renforcer les capacités humaines, institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles des acteurs impliqués dans la gestion du Domaine Public Hydraulique (DPH) et la police de l'eau pour la maîtrise de l'utilisation des ressources hydriques et l'application d'un nouveau code des eaux par :

- le développement de dispositifs de gestion opérationnels pour l'exercice de la police de l'eau en s'inspirant de l'expérience européenne et de l'acquis de l'UE ;
- l'élaboration d'une stratégie de sensibilisation et de communication des agents et des acteurs concernés sur la gestion, la valorisation et la tarification des ressources en eau ;
- l'amélioration de l'organisation générale pour l'exercice de la police de l'eau.

Résultats attendus

1. Analyse des capacités et des moyens opérationnels requis pour l'application du code des eaux et définition des mécanismes de coordination et de coopération entre les institutions en charge de la gestion du Domaine Public Hydraulique (DPH).
2. Opérationnalisation d'un corps d'inspecteurs de l'eau et du DPH relevant d'une ou de plusieurs institutions.
3. Elaboration d'une stratégie de sensibilisation et de communication vers les agents, les acteurs et publics cibles concernés par la protection, la valorisation, le contrôle du DPH et la tarification des ressources en eau.
4. Renforcement de l'organisation générale des ressources humaines pour l'exercice de la police de l'eau et l'application du code des eaux sur le DPH.